

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité

Inquiétude pour l'avenir de l'aéroport de Genève-Cointrin

L'Association en faveur de l'aéroport de Genève-Cointrin (AGC) a tenu son assemblée annuelle le mardi 27 mars à Genève, en présence de nombreux membres et invités. A cette occasion, le président Henri Bourgeois a rappelé l'essor pris par l'AGC depuis sa constitution en 1975, puis a résumé ses principales préoccupations actuelles.

Dans le domaine du fret aérien, la construction d'une halle définitive où l'on puisse traiter correctement ce type de trafic est toujours plus urgente. Pourtant, une année après le feu vert du Grand Conseil, les travaux d'étude préliminaire ne sont toujours pas achevés.

Pour les passagers, l'aérogare actuelle est en voie de saturation et nécessite des aménagements. Le bâtiment construit provisoirement pour accueillir les passagers des avions gros-porteurs est insuffisant. Dans le secteur français, alors qu'une ligne régulière est desservie depuis le 1^{er} avril par des avions gros-porteurs réputés peu bruyants, les aménagements ne permettent pas de recevoir décemment les voyageurs qui débarquent en nombre. Pour l'aviation légère, la nouvelle piste gazonnée qui devrait

soulager la piste principale et éviter que des avions tournent à proximité de l'aéroport avant de se poser ne pourra être mise en service avant que ne soient éliminés certains obstacles.

L'AGC entend par conséquent user de toute son influence pour que l'aérogare de Cointrin puisse bénéficier aussi vite que possible des aménagements nécessaires, dans l'intérêt de toute l'économie régionale. Elle déplore que le projet de construction d'une gare ferroviaire soit remis à 1982 et se soucie d'une répartition équitable du trafic entre les trois aéroports nationaux.

A l'issue de l'assemblée générale, une table ronde réunissait MM. Alain Borner, chef du département de l'économie publique genevois, Paul-Louis Genton, directeur général de l'aéroport de Genève, et Edouard Maeder, directeur de Radio Suisse SA à Genève. Elle a permis à l'auditoire de faire le point sur l'ensemble des besoins de l'aéroport de Genève en matière de lutte contre le bruit et d'aménagements.

UIA

Villages urbains

Djakarta, 18-21 septembre 1979

Les gouvernements des grandes villes essaient en vain de supprimer les zones de *taudis* (squat-

ters-settlements). En fait, ce sont les surfaces ainsi occupées qui se développent le plus rapidement... Est-ce parce que les efforts se sont jusqu'ici portés sur la planification technologique et physique, négligeant ainsi les besoins fondamentaux des « économiquement faibles » ?

Le but final étant la promotion d'un habitat améliorant d'une façon continue la qualité de la vie, quelles seraient les mesures à prendre par les gouvernements ? Ce thème *Villages urbains/Urban Villages* fera l'objet du séminaire organisé du 18 au 21 septembre prochain, à l'intention de tous les professionnels intéressés, par l'*Institut des architectes indonésiens* et par les groupes de travail *Habitat, aménagement urbain et rural, construction et industrialisation* de l'Union internationale des architectes (UIA), avec la participation du gouvernement indonésien, de l'Université de Djakarta, des organes spécialisés des Nations Unies et d'experts jouissant d'une réputation mondiale dans ce domaine.

Le séminaire aura lieu à l'hôtel Hilton, à Djakarta, et bénéficiera de l'interprétation simultanée français-anglais. Les droits d'inscription se montent à 105 US \$ (étudiants et accompagnants 51 US \$). Délai d'inscription : 30 juin 1979.

Les demandes de renseignements et d'inscription peuvent être adressées à l'*Institut des architectes indonésiens*, Jalan Kebon Binatang III/22, Djakarta/Pusat, Indonésie, ou au secrétariat du groupe de travail C + I de l'UIA, M. Jean Duret, rue Vermont 15, 1202 Genève.

Bibliographie

Le manuel pratique du chef d'entreprise (Boss Book)

Le *Boss Book*, le manuel pratique du chef d'entreprise, conçu par des praticiens, destiné aux petites et moyennes entreprises de même qu'aux cadres des grandes entreprises, aussi bien dans le secteur privé que le secteur public, innove dans le domaine de la gestion quotidienne de l'entreprise.

Présenté sous forme de classeur, il contient :

1^{re} partie : Analyse et organisation du temps de travail.

2^e partie : Tâches régulières (délégation, documentation personnelle, classement et organisation, travail de bureau).

3^e partie : Tâches de réflexion (contrôle de la gestion de l'entreprise, prévisions, budgets tableaux de bord, recrutement et sélection des nouveaux collaborateurs).

Son prix : Fr. 80.— (84 fiches, le classeur, frais d'emballage et port compris).

Auteur et rédacteur responsable : Gérard Modoux, Lausanne.

Editeurs : UVACIM et Fiduciaire des Arts et Métiers SA, avenue Jomini 8, Lausanne.

Ce manuel n'a pas été imaginé pour demeurer, après lecture, dans une bibliothèque. Il est conçu pour prendre place sur la table de travail du chef d'entreprise et pour l'accompagner dans l'accomplissement de ses tâches quotidiennes.

Vie de la SIA

Evolution du personnel technique dans les bureaux d'études vaudois

Les derniers résultats de l'enquête menée auprès des bureaux d'études vaudois montrent que la situation n'est pas encore stabilisée — même pas à un niveau très bas. En effet, la diminution des effectifs s'est poursuivie dans les bureaux d'ingénieurs (figure de gauche) ; si elle a toujours été plus faible que dans les bureaux d'architectes (figure de droite), elle a tendu en 1978 à atteindre le même résultat, c'est-à-dire une diminution pro-

che de 50 % en cinq ans. La pente sensiblement constante depuis plus de trois ans fera-t-elle place à une stabilisation, comme le pronostiquent les spécialistes (trait pointillé) ? Il est encore trop tôt pour recouvrir l'optimisme à ce sujet.

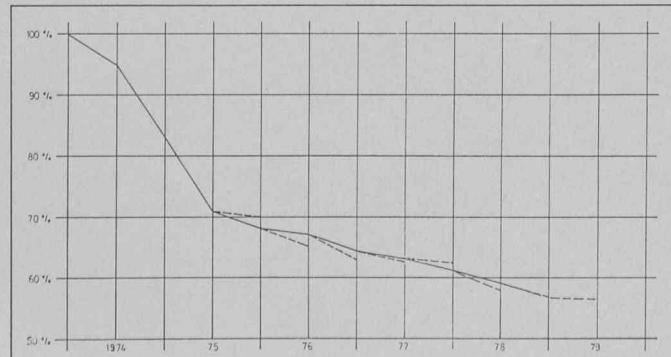
Dans le domaine de l'architecture, on peut estimer au vu des chiffres être proche du creux de la vague, voire espérer un accroissement tel qu'il est pro-

nostiqué. Il n'en reste pas moins que les effectifs actuels ne sont plus que la moitié de ceux de 1973 et que toute augmentation ne serait que fort relative.

Une fois de plus, on ne peut que relever ce que ces chiffres ont d'irréaliste, si l'on considère que les besoins en matière de construction ne peuvent pas se stabiliser à la moitié de ceux d'il y a six ans. Cela signifie qu'il sera extrêmement difficile de rattrap-

per le retard, par exemple dans la construction de logements répondant à une demande réelle, parce que l'on ne dispose plus du personnel technique nécessaire. Il convient de se demander si toutes les autorités ont bien joué leur rôle au service de la collectivité en assistant passivement à une telle perte de substance dans des professions dont la vocation est de satisfaire à des besoins prioritaires.

Evolution du personnel dans les bureaux d'ingénieurs.



Evolution du personnel dans les bureaux d'architectes.

